



**NOUS
CONTACTER**

**Le SMICTOM
des Flandres**

Mini Guide Déchèteries



Centre d'Affaires l'Atrium 3.0
41 Avenue du Maréchal de Lattre de
Tassigny 59190 Hazebrouck



www.smictomdesflandres.fr



smictom@ville-hazebrouck.fr



03-59-68-40-06



DÉBLAIS / GRAVATS



BOIS



MÉTAUX



DÉCHETS VERTS



PAPIERS / CARTONS



ENCOMBRANTS



DEEE



VERRES



LAMPES



PNEUMATIQUES



AMEUBLEMENT



CARTOUCHES ENCRE



TEXTILES



HUILES DE VIDANGE



HUILES DE FRITURES



RADIOGRAPHIES



PILES ET
ACCUMULATEURS



RÉUTILISATION
RÉEMPLOI



DÉCHETS DIFFUS
SPECIFIQUES (DDS)



DÉCHETS D'ACTIVITÉS
DE SOINS À RISQUES



ecosystem
recycler c'est protéger

écomobilier
COLLECTER · TRIER · RECYCLER



Horaires des déchèteries :

Du lundi au vendredi 10h00 - 12h30 et 14h00 - 18h00 Le Samedi 10h00 - 12h30 et 14h00 - 18h30			
HAZEBROUCK	Rue du Milieu	06-07-37-61-00	Fermées les JEUDI – DIMANCHE ET JOURS FERIES
LAVENTIE	2 Ter, Rue de la gare	06-33-59-22-76	
NIEPPE	Z.A. Rue de la Warnave	07-61-06-00-03	
STEENBECQUE	Impasse de la gare	07-70-02-13-07	
BAILLEUL	701, Rue des Roseaux	06-07-37-63-37	Fermées les MARDI – DIMANCHE ET JOURS FERIES
EBBLINGHEM	Rue de Théroouanne	07-62-61-00-02	
ESTAIRES *	Rue du Courant	06-78-76-29-32	

Du Lundi au Samedi 8h30 – 12h30 et 13h30 – 16h30			
MERVILLE *	Rue Victorine Deroide	06-19-83-47-54	Fermées les MERCREDI – DIMANCHE ET JOURS FERIES

Communes adhérentes

CCFI:		CCFL:	
Bailleul	Merris	Steenwerck	Estaires
Blaringhem	Méteren	Strazeele	Fleurbaix
Boëseghem	Morbecque	Thiennes	Haverskerque
Borre	Neuf Berquin	Vieux Berquin	La Gorgue
Caëstre	Nieppe	Wallon Cappel	Laventie
Ebblinghem	Pradelles		Lestrem
Flêtre	Renescure		Merville
Hazebrouck	Saint Jans Cappel		Sailly sur la Lys
Hondeghem	Sercus		
Le Doulieu	Staple		
Lynde	Steenbecque		

Les déchets acceptés en déchèterie :

- Amiante *
- Bois *
- Cartouches d'encre usagées
- DASRI (aiguilles, seringues...)
- Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE)
- Encombrants
- Gravats
- Huiles usagées (vidange, friture)
- Métaux *
- Mobilier, ameublement *
- Néons, ampoules
- Papiers, cartons
- Piles, batteries
- Pneus, non souillés, non jantés (véhicules légers)
- Produits chimiques (peintures, aérosols, solvants, phytosanitaires,...)
- Radiologies
- Textiles, linge et chaussures usagés
- Végétaux
- Verre d'emballage

* Le bois et les métaux ne sont pas acceptés dans les déchèteries de MERVILLE et d'ESTAIRES.

* Le mobilier et l'ameublement ne sont pas acceptés en déchèterie de MERVILLE.

* Amiante (fibrociment) : uniquement en déchèterie de BAILLEUL, sur rendez-vous le 1er et le 3ème mardi de chaque mois.

Protocole sur le site du SMICTOM www.smictomdesflandres.fr

LES QUANTITES ADMISSIBLES SONT DE 2 m³ la semaine et de 1 m³ le week-end



L'accès aux déchèteries est interdit aux professionnels.